

COMMISSION DE SUIVI DU PGE CHARENTE

Mardi 25 juin 2019 / 14h30 – 16h30

EPTB Charente

COMPTE RENDU

NOM Prénom	Organisme
BAZUS Jennifer	DDT16
AUDONNET Pierre	Fédération de pêche 17
BAROUX Christine	DDTM
BRETONNIER Sabrina	Charente Eaux
BRIE Jacques	Poitou-Charentes Nature
BROUSSARD Erick	AFB SD17
BROUSSEY Manuella	AEAG
Claude GUINET	CLE SAGE Charente
CLECH Valérie	UNIMA
DESBOIS Nathalie	CD16
DESWARTVAEGHER Nathalie	SYMBO
DORTHE Yann	EPTB Charente
DRAGOTTA Alicia	EPTB Charente
DUCROCQ Thomas	EPTB Charente
DUGUÉ Marine	EPTB Charente
GODINEAU Jean-Claude	EPTB Charente

NOM Prénom	Organisme
GRACIA Jean-François	CD16
GROLLEAU Xavier	DDT79
HORTOLAN Valentin	Fédération de pêche 16
JAMELIN Lucie	SBV Né
LEDOUX Yolène	IRSTEA-COASTAL
LIBAUD Elodie	CD17
MOINEAU Amandine	Cogest'eau-Aquanide
MONROUX Julie	CA 17
NOWOSIELSKI Brice	Fédération de pêche 86
OZOG Romain	EPTB Charente
PAULHAC Laurent	SBV Né
PICHODOU Kristell	CD17
POUSSIN Fabien	SYRES 17
RETHORET Harold	SYMBO
SIROT Baptiste	EPTB Charente
VERGNION Jean Marcel	SYBTB

Tableau 1 : Liste des personnes présentes

Ordre du jour

1. Bilan de l'étiage 2018 et point sur l'étiage 2019
2. Bilan provisoire du PGE et de son avenant
3. Point d'avancement sur l'étude de la valeur des débits objectifs d'étiage (DOE) de la Touvre et du Né
4. Point d'information sur la démarche commune EPTB/SMASS/SYMBO pour la détermination de Débits Biologiques
5. Présentation de la plateforme E-tiage Charente 2019
6. Questions diverses

1 – Bilan de l'étiage 2018 et préparation de l'étiage 2019 (Diapo 1 à 30):

- Présentation par Romain OZOG, EPTB Charente

M. OZOG présente le bilan de l'étiage 2018 (cf. diapo n°4 à 19).

[Diapo 16 - Bilan de l'étiage 2018 – Ecoulements]



M. DEMARCQ (SOS Rivière) souhaite savoir s'il y a un lien entre le non-respect des DOE et la survenance d'assec puisque certains bassins présentent de nombreux assecs alors que le DOE est respecté. Il demande s'il n'y a pas un intérêt à réviser certaines valeurs de DOE.

M. OZOG (EPTB Charente) répond qu'en théorie, le respect du DOE traduit le bon état des milieux et donc l'absence, ou en tout cas, un nombre limité d'assec, mais qu'il convient toutefois de faire une analyse plus détaillée point par point. Sur la révision des DOE, 2 sont en cours de révision sur le bassin de la Charente. Ces points font partis d'un cycle de révision de 10 DOE à l'échelle de l'ensemble du bassin Adour-Garonne dans le cadre de l'élaboration du prochain SDAGE.

M. SIROT (EPTB Charente) ajoute qu'une réflexion est en cours pour la détermination de débits biologiques sur certains points du bassin de la Charente et que la détermination de ces valeurs a aussi pour objectifs d'amener des éléments justifiant ou non la révision de certains DOE ou DOC.

M. DEMARCQ (SOS Rivière) ajoute que d'avoir des DOE ambitieux permet d'avoir des ambitions importantes en terme d'hydromorphologie.

[Diapo 17 - Bilan de l'étiage 2018 – Soutien d'étiage]

M. SIROT (EPTB Charente) ajoute que la gestion 2018 a pris en compte la situation à l'aval (Beillant) et que le soutien d'étiage a parfois été plus important pour tenir compte des besoins, notamment AEP, alors que la situation hydrologique à Vindelle ne le justifiait pas nécessairement.

[Diapo 18 - Bilan de l'étiage 2018 – Soutien d'étiage]

Mme BRETONNIER (Charente Eaux) indique qu'en dessous d'un débit de la Charente de 4 m³/s, la situation des captages AEP situés dans la nappe alluviale de la Charente dans le secteur de Vindelle devient compliquée alors qu'au dessus de 4 m³/s la situation est plus confortable.

M. OZOG présente le point sur la préparation de l'étiage 2019 (cf. diapo n°20 à 31).

[Diapo 27 - Point sur l'étiage 2019 - Ecoulements]

M. BROUSSARD (AFB) précise que les données ne sont pas disponibles sur la partie Charente-Maritime, mais que la campagne a bien eu lieu et que les résultats sont similaires à la campagne de mai 2017 c'est-à-dire avec déjà des ruptures d'écoulement observées. La campagne en cours (juin 2019) montre une amélioration de la situation.

[Diapo 30 - Point sur l'étiage 2019 - Barrages]

M. BRIE (Charente Nature) demande si la gestion des lâchers des barrages va permettre un soutien d'étiage en octobre/novembre comme en 2018.

M. OZOG (EPTB Charente) répond que la gestion des barrages doit permettre le soutien d'étiage pas seulement sur la période d'irrigation, mais bien sur l'ensemble de la période d'étiage afin de garantir le bon état des milieux. Cependant, il faut aussi prendre en compte et mettre en œuvre une gestion interannuelle du stock des barrages afin de permettre la reconstitution du stock en période hivernale.

M. POUSSIN (SYRES17) demande si des études prospectives ont été réalisées ou envisagées à ce sujet pour évaluer si le stock des barrages sera suffisant pour soutenir l'ensemble de la période d'étiage dans le futur.

M. OZOG (EPTB Charente) répond que ce point pourra éventuellement être abordé dans le cadre de la démarche Charente 2050, mais qu'il existe aujourd'hui des courbes de risque de défaillance du stock qui constitue un outil d'aide à la décision pour la gestion annuelle.

M. SIROT (EPTB Charente) ajoute que le stock est déjà limité aujourd'hui pour soutenir l'ensemble du cycle hydrologique puisque, en période de remplissage, le débit réservé de 60 l/s est peut-être trop faible au regard des besoins des milieux à cette période de l'année. Une disposition du SAGE Charente demande aux gestionnaires des barrages d'initier un travail d'analyse en ce sens.

M. GRACIA (CD 16) indique qu'il est prévu un examen technique complet du barrage de Mas Chaban à la fin de l'étiage qui nécessitera de vidanger totalement le barrage.

M. SIROT (EPTB Charente) précise que cette vidange n'aura pas d'impact sur le soutien d'étiage de la Charente puisque les deux barrages sont gérés conjointement. La vidange de Mas Chaban sera donc privilégiée dans un premier temps et le barrage de Lavaud prendra le relais si besoin.

2 – Bilan provisoire du PGE et de son avenant (Diapo 31 à 62) :

- Présentation par Pape N'Dione, EPTB Charente

M. N'DIONE présente le bilan provisoire du PGE et de son avenant.

[Diapo 45 – Agir sur la ressource en eau]

M. POUSSIN (SYRES17) indique qu'il faudra actualiser les chiffres du projet de réserves de substitution sur la Boutonne puisque les autorisations administratives ont été délivrées. Le projet comporte 21 réserves à créer et 1 à réhabiliter pour un volume d'environ 5 Mm³.

[Diapo 49, 50 et 51]

M. DEMARCQ (SOS Rivière) fait remarquer que le DOE sur la Boutonne a été abaissé il y a quelques années et qu'il est donc plus facile de le respecter. Il ajoute que les milieux ne s'en portent pas mieux et indique qu'il faut également en tenir compte lorsque l'on fait des statistiques sur le nombre d'années respectant le DOE ou non.

3. Point d'avancement sur l'étude de la valeur des débits objectifs d'étiage (DOE) de la Touvre et du Né (Diapo 63 à 74)

- Présentation par Romain OZOG, EPTB Charente

M. OZOG présente le diaporama préparé par la DREAL qui ne peut être présente comme prévue initialement.

M. DEMARCQ (SOS Rivière) demande si l'objectif de l'étude est de remonter les valeurs de DOE.

Mme. BROUSSEY (AEAG) indique que l'objectif est de caler les DOE sur les valeurs statistiques des débits renaturalisés et des valeurs de débits biologiques. Sur les 10 actuellement en cours de révision à l'échelle Adour-Garonne certains DOE ont été augmentés, d'autres ont été abaissés. Les conclusions



de l'étude peuvent également conduire à une modification de la station de mesure et/ou à un couplage avec un POE. Elle ajoute que sur la Touvre, la révision du DCR est prévue.

M. AUDONNET (Fédération de pêche 17) demande sur quelle base s'est fait le choix des points nodaux à réviser.

Mme BROUSSEY (AEAG) répond qu'une étude a été faite il y a 2 ou 3 ans pour analyser la cohérence de tous les DOE à l'échelle du bassin Adour-Garonne permettant d'identifier 15 points où les valeurs de DOE étaient très différentes des valeurs statistiques. Pour 5 points, des éléments assez clairs expliquant cette différence sont disponibles, les 10 autres demandaient une analyse plus approfondie et font l'objet de l'étude actuelle.

M. HORTOLAN (Fédération de pêche 16) demande si une révision du DCR est prévue sur le Né.

Mme. BROUSSEY (AEAG) indique que s'il n'y a pas de déplacement de la station, il n'est pas prévu de révision du DCR. La Touvre est le seul point d'Adour-Garonne où la révision du DCR est prévue dès le départ même s'il n'y a pas de modification de la station de mesure. Elle ajoute que les bureaux d'études doivent également faire des préconisations de gestion vis-à-vis de la valeur de DOE proposée.

4. Point d'information sur la démarche commune EPTB/SMASS/SYMBO pour la détermination de Débits Biologiques (Diapo 75 à 77)

- Présentation par Romain OZOG, EPTB Charente

M. OZOG présente le diaporama expliquant les grandes lignes de la démarche.

M. DEMARCQ (SOS Rivière) demande comment s'articule les Débits Biologiques (DB) avec les DOE.

M. OZOG (EPTB Charente) précise que le cahier des charges sera rédigé en prenant en compte les retours d'expérience de l'étude actuellement menée par la DREAL sur 10 points nodaux. Il ajoute que les valeurs qui seront définies dans le cadre de la démarche inter-SAGE seront des valeurs sur le cycle annuel alors que le débit biologique défini dans le cadre de la révision des DOE s'intéresse uniquement à la période d'étiage.

M. SIROT (EPTB Charente) ajoute que les points ne sont pas clairement définis, mais que dans le cadre du SAGE il y a des sous-bassins qui sont identifiés comme prioritaire (Antenne, Seugne, Estuaire...). Il subsiste encore beaucoup d'interrogations sur ces questions, notamment sur l'estuaire, d'où les délais de 48 mois. Il n'existe pas non plus de méthodologie sur la période hivernale alors que ces questions sont très importantes notamment dans le cadre des Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau.

5. Présentation de la plateforme E-tiage Charente (Diapo 78 à 82 + e-tiage)

- Présentation par Romain OZOG, EPTB Charente

M. OZOG présente le diaporama expliquant le contexte puis présente la plateforme e-tiage.

M. OZOG (EPTB Charente) précise que le compte générique va être supprimé et qu'il faut maintenant faire une demande d'ouverture de compte à l'EPTB Charente pour pouvoir accéder à la plateforme.

Mme BAROUX (DDTM17) demande à quoi correspondent les changements de couleur « Police de l'eau » et demande s'il y a un lien avec la publication des arrêtés.



M. OZOG (EPTB Charente) répond que la couleur change dès lors que le débit ou la piézométrie franchisse les différents seuils. Il n'y a pas de lien avec les arrêtés de restriction. L'EPTB travaille actuellement avec l'ARBNA pour afficher dans e-tiage une carte des restrictions en vigueur à un instant T. Il s'agit d'une fonctionnalité qui sera développée l'année prochaine. Les arrêtés sont publiés sur le site du ministère Propluvia, mais les serveurs sont très sécurisés et il est très compliqué voire impossible d'établir un lien entre ce site et la plateforme e-tiage. C'est pour cela que l'EPTB travaille avec l'ARBNA qui traite manuellement l'ensemble des arrêtés de restriction. Ce travail très important de l'ARBNA est primordiale pour le bon fonctionnement de la plateforme.

Mme BAZUS (DDT16) ajoute que ce développement est important puisqu'il permettra d'éviter les confusions puisque le code couleur utilisé pour le franchissement des seuils est le même que celui des arrêtés alors qu'il peut y avoir des restrictions prises sans pour autant que les débits aient franchi les seuils.

M. AUDONNET (Fédération de pêche 17) demande, au sujet de l'extracteur de données, s'il s'agit des données brutes à un instant T où s'il faut attendre un certain délai pour avoir des données validées.

M. OZOG (EPTB Charente) répond que l'ensemble des données disponibles sur e-tiage sont des données brutes. Ces données peuvent être corrigées par la suite par les différents producteurs de données et être disponibles dans les bases de données de ces producteurs, mais ces données corrigées n'apparaissent pas dans e-tiage. La plateforme n'a pas pour objectif de stocker des chroniques de données, mais de rendre accessible le plus rapidement possible l'ensemble des données nécessaires à la gestion de l'étiage. Dès que les données sont visibles sur la plateforme, elles sont disponibles via l'extracteur.

M. RETHORET (SYMBO) demande s'il est prévu de faire des simulations sur des sous-bassins tels que la Boutonne en plus de Vindelle et Beillant.

M. OZOG (EPTB Charente) indique que l'EPTB Charente a recruté un modélisateur qui a pris en main le modèle. Eaucéa continue de faire des simulations sur Vindelle et Beillant dans le cadre de l'appui à la gestion de l'étiage, mais l'EPTB est en capacité de produire des simulations à la demande sur d'autres sous-bassins.

M. SIROT (EPTB Charente) ajoute que l'outil E-tiage est amené à évoluer en fonction des besoins des différents acteurs du bassin notamment.

6. Questions diverses

M. OZOG (EPTB Charente) revient sur les ateliers Charente 2050 qui se sont déroulés la semaine précédente et qui ont réuni une centaine de personnes. Le bureau d'études va traiter l'ensemble des productions et un comité de suivi pour présenter cette première phase de travail sera organisé à l'automne.

M. SIROT (EPTB Charente) ajoute qu'une étude est en cours pour la révision des seuils de gestion sur le bassin de l'Aume-Couture dans le cadre du Projet de Territoire. Toutefois, l'annulation de l'AUP de Cogest'eau a contraint le président de la CLE à suspendre les réunions des comités de territoire. Il fait remarquer que c'est une des premières réunions organisées à l'EPTB en l'absence des élus de la profession agricole qui d'habitude sont toujours présents. Le contexte est compliqué et la période



EPTB Charente

Etablissement Public Territorial de Bassin Charente

peu propice, mais les années précédentes ils se rendaient disponibles. Il ajoute que l'EPTB a besoin de la profession agricole en tant qu'acteurs du territoire sur les différents projets qu'il porte.

M. RETHORET (SYMBO) indique qu'il serait intéressant de créer des liens entre les tableaux de bord des SAGE Charente et Boutonne puisque les calendriers le permettent et qu'il faudrait également mutualiser les tableaux de bord avec les outils tels que le PGE et la plateforme E-tiage.